



LES RELATIONS DE LA FRANCE ET DU PAKISTAN EN 2019 : L'INVESTISSEMENT COMME VOIE D'AVENIR

Compte rendu du déplacement du groupe interparlementaire France – Pakistan

24 au 27 avril 2019

Une délégation du groupe interparlementaire d'amitié France-Pakistan, composée de son président, M. Pascal Allizard, et de Mmes Chantal Deseyne et Gisèle Jourda, vice-présidentes, s'est rendue au Pakistan du 24 au 27 avril 2019. Outre le renforcement de la coopération interparlementaire bilatérale, nourrie depuis 2016 par des échanges et des accueils réciproques féconds, la délégation a été accueillie deux jours au port de Gwadar, point stratégique du partenariat sino-pakistanaïse noué dans le cadre des nouvelles routes de la soie.

I. – Des rencontres politiques de haut niveau confortant la diplomatie parlementaire franco-pakistanaïse

A – Un paysage politique transformé

La délégation a effectué un déplacement de trois jours, au cours desquels elle s'est successivement rendue à Islamabad, à Karachi et au port de Gwadar. Elle a eu l'occasion de rencontrer des **personnalités politiques de premier plan**, parmi lesquelles plusieurs responsables du **Mouvement du Pakistan pour la justice (PTI)**, vainqueur des dernières élections législatives d'août 2018, sous l'égide de l'actuel Premier ministre, **M. Imran Khan**.

L'émergence de cette nouvelle formation politique a profondément bouleversé l'équilibre traditionnel des partis pakistanaïse. Le groupe majoritaire à l'**Assemblée nationale du Pakistan**, dont sont issus les membres du Gouvernement, alternait depuis l'indépendance entre le Parti du peuple pakistanaïse (centre-gauche) et la Ligue musulmane du Pakistan (centre-droit). Depuis

2018, le PTI fait figure de premier parti politique, avec **46,2 % des députés**, suivi par la Ligue musulmane (25,4 %) et le PPP (15,8 %). Bien que premier parti par le nombre de suffrages, l'absence de majorité absolue à l'Assemblée nationale a contraint le PTI à constituer une **coalition gouvernementale** dont la fragilité se fait aujourd'hui sentir.

En raison de son mode de désignation spécifique, identique à celui de son homologue français, **le Sénat pakistanaïse demeure dominé par les formations traditionnelles**, avec en tête la Ligue musulmane (31,7 % des sénateurs), puis le PPP (19,2 %) et le PTI (11,5 %).

Ce changement du paysage politique pakistanaïse, bien qu'encore récent, a déjà des conséquences très sensibles. **L'enjeu environnemental**, ainsi que la **place des femmes dans la société pakistanaïse**, sont deux des principales thématiques dont la nouvelle majorité semble s'être emparée. L'Assemblée nationale a ainsi créé une cellule spécifique consacrée au développement durable et a favorisé la création d'un caucus des députées.

Par ailleurs, plusieurs figures émergentes du PTI, dont **M. Faisal Javed**, sénateur et président du groupe d'amitié Pakistan-France, travaillent au renforcement d'un **soft power pakistanaïse**, en multipliant les initiatives dans les domaines de l'information et de la culture. Cette nouvelle génération de femmes et d'hommes politiques souhaite exploiter le potentiel attractif du Pakistan comme terre de culture et de tourisme (religieux, montagnard ou littoral) et donner l'image d'une nation dynamique et moderne.

Pour autant, l'affrontement du PTI et des partis traditionnels, ainsi que la position délicate du

Premier ministre, contraint de s'appuyer sur une coalition, ont sensiblement **dégradé la vie institutionnelle du pays**. Les travaux parlementaires n'ont pu reprendre qu'à partir de mars 2019, après l'installation du nouveau gouvernement, du fait de polémiques qui ont retardé de quatre mois la mise en place des commissions. L'attitude de confrontation adoptée par le Gouvernement avec l'opposition majoritaire au Sénat a engendré un nombre record d'ordonnances depuis la nouvelle investiture et un **repositionnement stratégique du Parlement comme contre-pouvoir**, alors même que les institutions pakistanaises sont calquées sur le statut de Westminster.

À ce titre, les autorités parlementaires pakistanaises, *via* le *Pakistan Institute for Parliamentary Services* (PIPS), ont fait part de leur désir de bénéficier de formations et de partenariats poussés avec leurs homologues françaises.

B – Des échanges fructueux avec le Sénat pakistanais

La délégation s'est plus spécifiquement entretenue avec **M. Muhammad Sadiq Sanjrani**, président du Sénat, **M. Asad Qaiser**, président de l'Assemblée nationale, et le **lieutenant-général Abdul Qayyum**, sénateur et ancien président du groupe d'amitié Pakistan-France.

Compte tenu de l'aggravation récente des tensions entre l'Inde et le Pakistan autour de la « *line of control* » (ligne de contrôle), plusieurs officiels pakistanais ont fait part à la délégation d'un **grand respect à l'égard de la France, comme promoteur de la paix et membre permanent du Conseil de sécurité des Nations Unies**. M. Allizard a précisé que notre pays s'était félicité de l'apaisement des tensions entre les deux États et de la libération d'un pilote indien par le Pakistan le 1^{er} mars 2019. Il a néanmoins rappelé qu'il n'appartenait ni à la France, ni à la communauté internationale de se substituer aux autorités indiennes et pakistanaises pour solutionner les différends qui les opposent.

Ces échanges, au cours desquels ont été évoqués l'accueil en janvier 2018 par le Sénat français d'une délégation de sénateurs pakistanais, ainsi que la visite de M. Allizard au port de Gwadar en novembre 2018, ont permis de confirmer les **deux grands domaines stratégiques de la coopération interparlementaire franco-pakistanaise** : le **développement des échanges économiques** et commerciaux et les **partenariats culturels** entre les deux pays.

L'engagement a été pris d'un renforcement des liens interparlementaires à une fréquence désormais annuelle, avec un possible accueil d'une délégation de sénateurs pakistanais en 2020.

II. – Le développement de l'investissement étranger au Pakistan, un sujet de prédilection

A – Des opportunités économiques à saisir au Pakistan

L'ambition de l'actuel Premier ministre pakistanais de repositionner son pays comme acteur international stratégique en matière d'investissement donne une place centrale au développement des liens commerciaux entre le Pakistan et la France.

Les **atouts stratégiques du Pakistan** sont connus. Sixième population mondiale, avantagé géographiquement par sa position en Asie centrale et sa proximité avec la Chine, le pays présente un marché au dynamisme interne (45 % de sa population relevant des classes moyennes) et externe croissants. Son activité commerciale s'appuie essentiellement sur l'exportation de produits naturels et agricoles (pour 25 milliards de dollars en 2018), qui ne parvient pas encore à équilibrer un niveau d'importations soutenu (56 milliards de dollars en 2018). En découlent plusieurs initiatives, renforcées par l'actuel gouvernement, visant à équilibrer la balance des paiements par un **régime particulièrement favorable aux investissements étrangers**, dont la promotion est faite auprès des investisseurs français.

Ce régime permet notamment la **détention en intégralité du capital investi par des investisseurs étrangers** dans tous les secteurs d'activités, à l'exception de l'agriculture, de la construction, du secteur bancaire, des médias et du secteur public.

Les investisseurs bénéficient par ailleurs d'un **régime fiscal avantageux**, qui prévoit l'exonération totale des droits de douane et 25 % d'exonération fiscale sur les premières années d'amortissement du capital investi.

Les investissements étrangers au Pakistan ont atteint en 2018 un niveau de 3,4 milliards de dollars, avec l'implantation de près d'un millier de firmes transnationales.

B – Une présence à renforcer

La présence française au Pakistan est en cours de renforcement. L'intégralité des interlocuteurs de la délégation a salué la qualité de la relation franco-pakistanaise à cet

égard et le potentiel qu'il reste à déployer. Les visites, comme celle organisée par le MEDEF au Pakistan entre le 8 et le 11 avril 2019, sont un très bon moyen de développer plus avant nos échanges économiques. Les représentants de nos entreprises ont par ailleurs particulièrement apprécié l'accueil chaleureux qui leur a été réservé lors de leur séjour.

En 2018, le commerce bilatéral entre la France et le Pakistan s'est élevé à 1,3 milliard d'euros, en baisse de 9 % (en glissement annuel). Les ventes totales françaises placent désormais le Pakistan au 74^e rang de nos clients (67^e en 2016). Le solde commercial est déficitaire pour la France en raison de la progression des exportations pakistanaïses de textiles

Alors que seules **46 entreprises françaises** ont une activité au Pakistan, il reste d'importants gisements à exploiter dans les domaines de la recherche agricole, du tourisme, des systèmes d'informations, de l'énergie, des transports et de la santé. M. Muhammad Sadiq Sanjrani et le général Abdul Qayyum ont formé le souhait d'un **renforcement de la coopération dans le domaine de la défense**.

La délégation sénatoriale a rappelé à cet égard le travail entrepris dans ce domaine depuis 2016. Les deux principaux obstacles au développement des liens commerciaux entre la France et le Pakistan avaient alors trait à **l'extraterritorialité du droit américain** et aux risques de sanctions auxquelles s'exposaient les entrepreneurs français, ainsi qu'à la **situation sécuritaire du Pakistan**, qui dégradait sa notation risque-pays. L'investissement français se trouvait doublement découragé par l'exposition des grandes banques nationales partenaires de leurs homologues américaines aux sanctions décidées par les États-Unis, et par l'instabilité politique du pays. En Allemagne, dans le même temps, le recours par les investisseurs à des établissements bancaires régionaux de moindre envergure a permis le lancement d'une dynamique d'investissement sans la menace de sanctions américaines.

La mise en place au sein du ministère français des Finances, à l'initiative de M. Allizard, d'une **cellule dédiée au commerce bilatéral franco-pakistanaïse**, a permis la levée progressive de ces deux obstacles.

La délégation a également demandé à ce que soient clarifiées les conditions d'une éventuelle intervention d'investisseurs français, dans le **cadre plus global du partenariat sino-pakistanaïse** (ou *CPEC, China-Pakistan Economic Corridor*). Les différents

interlocuteurs de la délégation l'ont assurée de la **non-exclusivité des investisseurs chinois**, qui ne jouiraient d'un privilège d'investissement que dans certaines des zones économiques spéciales dessinées par le partenariat.

À cet égard, plusieurs projets sont particulièrement promus par le Pakistan auprès des investisseurs français : dans le cadre du **projet énergétique Asie centrale-Asie du Sud (CASA-1000)**, visant à exporter l'hydroélectricité excédentaire du Kirghizistan et du Tadjikistan en Afghanistan et au Pakistan, c'est le cas de deux grands projets de barrage en cours de construction à **Diamer-Bhasha** et **Dasu**. Les consortiums, actuellement majoritairement chinois et pakistanaïses, se disent ouverts à l'entrée d'investisseurs français.

III. – Le port de Gwadar : un lieu stratégique du partenariat sino-pakistanaïse

La France soutient les initiatives permettant de renforcer la connexion entre l'Europe et l'Asie, tant que ces routes restent « à double sens » et respectent, dans leur mise en œuvre, les meilleures pratiques identifiées par les banques de développement (ouverture et transparence, partage des risques et bénéfices, respect des priorités de chaque État...).

La délégation a été reçue au **port de Gwadar** par les présidents de l'Autorité du port de Gwadar (GPA) et de l'Autorité de développement de Gwadar (GDA), inaugurant ainsi la première visite d'une délégation européenne officielle.

L'importance stratégique de cette zone portuaire, située au carrefour de la mer d'Arabie et du golfe d'Oman, distante d'un peu plus de 500 km du détroit d'Hormuz, principal débouché maritime du CPEC, mérite l'attention particulière des investisseurs. Bien qu'encre exposée aux tensions régionalistes qui secouent la province du Balouchistan, elle bénéficie d'un développement industriel exponentiel.

Le développement du port de Gwadar s'inscrit dans le cadre d'un accord signé en 2007 pour une **durée de quarante ans** avec l'un des principaux concessionnaires portuaires chinois (COPHC). Il comprend la mise en place, sur la zone côtière orientale, de **onze pôles industriels** comprenant des terminaux multimodaux, des terminaux pour containers et des services maritimes, le tout déployé au sein d'une zone de franchise (*Gwadar free zone*).



Les différentes routes de la soie

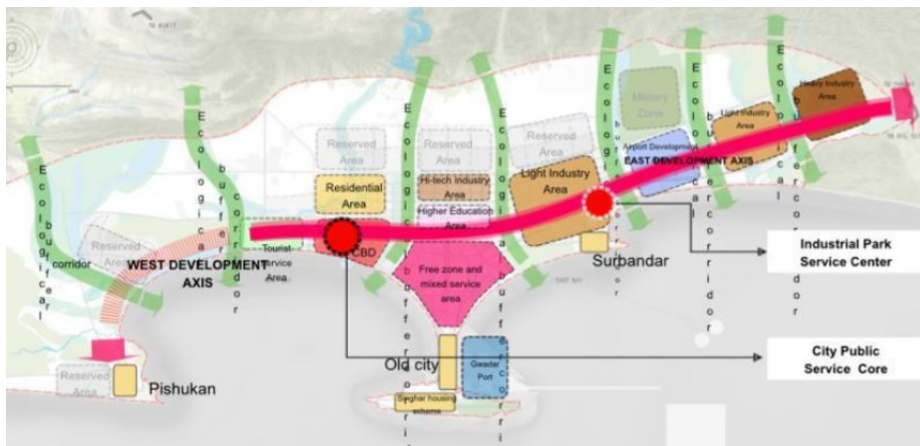
Ces pôles s'organiseront autour de sept « couloirs écologiques », non intégrés à l'accord-cadre sino-pakistanaï et ouverts à des investisseurs étrangers. Outre l'enjeu sécuritaire, récemment remis en lumière par une attaque d'indépendantistes baloutches le 11 mai 2019, l'attention de la délégation a été portée sur la **desserte de la zone portuaire en eau et en électricité**, compte tenu de l'expansion démographique attendue dans les

prochaines années. L'approvisionnement en eau, provisoirement assuré par un système de drainage de marais, constituera un enjeu stratégique à long terme.

L'approvisionnement en électricité, quant à lui, repose aujourd'hui sur l'offre iranienne pour environ 90 MW, alors que ce sont plus de 300 MW qui sont requis.

Les autorités rencontrées par la délégation se sont montrées particulièrement intéressées par des **projets d'approvisionnement par mobilisation d'énergies renouvelables** : le déploiement d'un parc photovoltaïque serait en cours de discussion avec l'Allemagne tandis que le **développement d'un champ éolien offshore** a été également évoqué.

À l'issue de ce déplacement, la délégation se montre particulièrement satisfaite du renforcement des liens interparlementaires entre la France et le Pakistan et confirme sa conviction que les opportunités économiques du partenariat bilatéral méritent d'être davantage exploitées.



Vision prospective du port de Gwadar

Composition de la délégation



M. Pascal ALLIZARD

Président du groupe d'amitié
Sénateur du Calvados
(Les Républicains)



Mme Chantal DESEYNE

Vice-présidente du groupe d'amitié
Sénateur de l'Eure-et-Loir
(Les Républicains)



Mme Gisèle JOURDA

Vice-présidente du groupe d'amitié
Sénatrice de l'Aude
(Socialiste et républicain)

Composition du groupe d'amitié : http://www.senat.fr/groupe-interparlementaire-amitie/ami_619.html